

TABEAU B (EXTRAIT).

Dépenses du Service indigène pour l'Exercice 1875.

N ^o des Articles.	NATURE DES DÉPENSES	MONTANT	OBSERVATIONS
1	Liste civile.....	7,960 »	
2	Direction des Affaires indigènes et Rési- dences.....	33,320 »	
3	Chefferies.....	17,370 »	
4	Culte et instruction publique.....	19,400 »	
5	Police générale.....	40,132 »	
6	Prime sur les frais d'arrestations et de four- rières.....	10,000 »	
7	Canotiers et gardiens de chefferies.....	2,260 »	
8	Pensionnaires.....	5,890 »	
9	Produit des terres d'apanage.....	2,500 »	
10	Haute-cour tahitienne.....	10,800 »	
11	Gérance des caisses et remises aux per- cepteurs.....	9,270 »	
12	Remises aux interprètes sur les droits de traduction.....	2,940 »	
13	Part revenant aux membres des conseils sur les affaires jugées par eux et sur les bornages des terres.....	400 »	
14	Indemnité au chef du 3 ^e bureau chargé des registres publics.....	100 »	
15	Immigration.....	1,400 »	
16	Frais d'impression et de reliure.....	1,000 »	
17	Frais d'hôpital.....	500 »	
18	Vivres délivrés par ordre du Commandant ou du résident.....	3,000 »	
19	Loyers du terrain des cavaliers d'escorte et du terrain Richmond.....	275 »	
20	Dépenses imprévues.....	7,883 »	
	Total des dépenses.....	176,400 »	

Arrêté le présent budget des dépenses à la somme de cent soixante-seize mille quatre cents francs.

Papeete, le 1^{er} février 1875.

Le Directeur des affaires indigènes,
Signé : DOUBLÉ.

Vu et approuvé en Conseil d'administration
dans sa séance du 26 février 1875.

Le Commandant Commissaire de la République,
Signé : OGE GILBERT-PIERRE.